

L'évaluation initiale en voiture

L'évaluation initiale est-elle obligatoire ?

Cette séance est obligatoire pour tous les candidats quelle que soit la formule choisie dès qu'elle comprend une formation à la conduite. Il n'y a pas d'évaluation initiale pour les forfaits Code uniquement.

La loi oblige les auto-écoles à fournir un nombre de séances prévisionnel à l'élève au début de sa formation. Cette évaluation peut être faite sur ordinateur par un logiciel, sur Simulateur de conduite ou en Véhicule. Chez William's auto-école nous privilégions l'évaluation sur Ordinateur ou simulateur mais si vous le souhaitez ou dans certaines situations (élève qui a des difficultés de compréhension du Français, difficulté d'utilisation de l'outil informatique, porteur d'un handicap, venant d'une autre école de conduite en ayant déjà conduit voir même passé son examen pratique....) nous vous conseillerons plutôt une évaluation en véhicule avec un enseignant.



Comment se déroule l'évaluation initiale ?

L'évaluation initiale débute par une série de questions posées à l'élève par l'enseignant.

Le but de ces questions est d'établir un premier contact avec l'élève, ce qui permet au moniteur de mieux cerner son expérience de la conduite, ses attentes, ses besoins ou encore sa motivation. Par exemple : l'élève est-il déjà titulaire d'une catégorie de permis ? A-t-il déjà conduit ? Avec quel moyen de transport se déplace-t-il ? Pourquoi a-t-il besoin du permis de conduire ?

D'autres questions plus techniques portent sur la connaissance des différents organes du véhicule : direction, embrayage, boîte de vitesses, freinage.

Ensuite, la phase pratique peut commencer avec une première prise en main du véhicule. L'élève doit s'installer au poste de conduite avant d'effectuer un démarrage du véhicule. Le moniteur le guide et lui fournit ses premières explications liées aux compétences de base de la conduite. L'enseignant peut ainsi évaluer le profil et le niveau du candidat tout en lui prodiguant ses premiers conseils.

L'élève continuera ensuite avec un petit parcours en zone calme afin de manipuler le volant. Le moniteur, durant ces trois exercices, jugera la compréhension et la mémoire de l'élève, sa perception et sa faculté à maintenir la trajectoire du véhicule ainsi que son émotivité.



Il peut enfin lui présenter le livret d'apprentissage et les différentes étapes de l'apprentissage de la conduite.

L'estimation des séances :

Comme son nom l'indique, ce cours est avant tout une évaluation car elle permet à l'enseignant de déterminer le nombre de séances que l'élève devra effectuer pour passer son permis de conduire.

Ce volume horaire n'est toutefois pas définitif. Il peut être revu à la hausse ou à la baisse mais il fixe un cap important à l'élève qui peut ainsi situer son niveau par rapport aux exigences demandées lors de l'examen pratique du permis de conduire et permet aussi d'établir une première estimation du coût total du permis.

Pour rappel, 20 heures de conduite dont 15 minimums en circulation sont nécessaires avant de passer l'examen pratique.

Cette première leçon de conduite est ainsi un moment essentiel de l'apprentissage car il établit un premier contact entre l'enseignant et l'élève et de cette relation dépend en partie le bon déroulement de la formation.

